



Normandes **ET entrepreneures**

Quand la création d'entreprises
s'accorde au féminin

Juin 2020

Présenté par Cécile Maire

DES CHIFFRES... ET DES QUESTIONS

Les données sont disparates mais ne laissent pas de place au doute : malgré une progression notable de la place des femmes au cours des dernières années, l'entrepreneuriat est encore majoritairement un monde d'hommes, qui n'échappe pas aux stéréotypes de genre. Malheureusement, on sait peu de chose des entrepreneures normandes. La multiplicité des sources donne une vision kaléidoscopique du sujet, et aucune étude n'a été réalisée sur la Normandie dans son ensemble depuis la fusion. L'INSEE nous apprend qu'elles sont 24 600 dans la région (voir ci-contre), un chiffre qui remonte à... 2014. Difficile, dans ces conditions, de conduire des politiques publiques adaptées.

➤ *Le CESER encourage les producteurs de données, notamment l'INSEE, à privilégier dès que cela est possible une analyse genrée des chiffres produits, a minima dans la sphère socio-économique.*

➤ *L'apport des sciences sociales ou économiques sera décisif pour une bonne connaissance du sujet. Aussi, le CESER estime qu'un axe de recherche à l'échelle de la Normandie pourrait être mené sur ce thème. Il pourrait s'inscrire dans la programmation 2021-2027 du contrat de plan État-Région, qui donnera la priorité aux actions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche.*

➤ *Malgré l'imprécision statistique, le déséquilibre femmes/hommes dans la création d'entreprises est patent, notamment dans le domaine des sciences et technologies. Le CESER met en lumière différentes initiatives qui déconstruisent ces stéréotypes dès l'école, telles que celles menées par la fondation Genial ou Science Action.*

24 600

CHEFFES D'ENTREPRISES EN NORMANDIE

SOIT 30,4 % DE L'ENSEMBLE
DES CHEF.FES D'ENTREPRISES

CONTRE 28,8% EN PROVINCE

6 SUR 10

EXERCENT DANS 3 SECTEURS

SERVICES AUX PERSONNES
COMMERCE DE DÉTAIL
HÉBERGEMENT OU
RESTAURATION

47,4%

ONT AU MOINS LE BAC

CONTRE 37,7% DES HOMMES

15,3%

SONT À TEMPS PARTIEL

CONTRE 6% DES HOMMES

UN FOISONNEMENT DE RÉSEAUX UNE COORDINATION À AFFINER

Grand classique du monde de l'entrepreneuriat, le risque d'isolement est encore plus élevé chez les femmes. Certes, on ne compte plus les structures ayant pour vocation d'accompagner ou de soutenir les entrepreneures (consulaires, banques, fonds d'investissement ou de capital-risque...) et il est évident que l'accompagnement joue un rôle décisif, bien qu'encore perfectible. Les témoignages recueillis par le CESER montrent qu'il est urgent d'acculturer et de former les acteurs de l'accompagnement aux spécificités de l'accueil des femmes, par exemple à travers l'écoute active.

➤ *Le CESER propose que les structures principales oeuvrant sur ce créneau (notamment la Région via les guichets Ici je monte ma boîte ou la plateforme de BPI Création) travaillent de concert sur une expérimentation de ce type, à l'issue de laquelle un guide des pratiques pourrait être diffusé à tous les acteurs de l'accompagnement.*

➤ *J'y vais ou pas ? La méthode du Go No Go, largement éprouvée en tant que technique de prise de décision, est un outil central dans l'accompagnement des femmes.*

Les réseaux ou clubs d'entrepreneures fleurissent depuis quelques années, en Normandie comme partout ailleurs en France. 44% des femmes entrepreneures déclarent être membres d'au moins un réseau professionnel. Certains affichent un label national, d'autres ont été créés spécifiquement en Normandie (Femmes & Challenges, Normandie Pionnières...), à quoi il faut ajouter de multiples initiatives locales (Toutes pour elles, Osez entreprendre...).

➤ *Les réseaux sont indispensables. Leur succès est la preuve de leur utilité. Ils ont chacun leur identité, leurs spécificités, et gagneraient à être encore mieux connus. Le CESER propose pour cela de créer un répertoire et une cartographie des réseaux ayant pour objet l'accompagnement des femmes, sous la forme d'un site internet, alimenté par les différentes structures concernées. Cette action trouverait sa pertinence dans le cadre de la prochaine actualisation du Programme d'action régionale (PAR).*



LES PLANS SE SUCCÈDENT, LES MOYENS PEINENT À SUIVRE

Depuis les années 80, la loi introduit progressivement une logique égalitaire dans la représentation des hommes et des femmes au sein de l'entreprise. En 2017, la lutte en faveur de l'égalité homme-femme est déclarée «grande cause nationale». Parmi les mesures annoncées figurent la réduction des écarts salariaux : une méthodologie est déployée depuis mars 2020 dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés, via les logiciels de paye. En cas d'écart salarial trop important, l'entreprise devra mettre en place des mesures correctives, et s'exposera à une pénalité financière pouvant aller jusqu'à 1% de sa masse salariale si les écarts ne sont pas corrigés.

➤ *Le CESER propose que la Région ainsi que l'ensemble des organismes publics intègrent la valeur de «l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes» comme critère optionnel dans l'attribution des marchés publics, ou comme critère de pondération pour les aides économiques.*

En Normandie, le Plan d'action régionale (PAR) pour l'entrepreneuriat des femmes est l'outil mis en œuvre par l'État sur le sujet. Il promeut notamment la création ou la reprise d'entreprises par des femmes, des actions dans les territoires fragiles, la communication... Outil incontournable, il recense de façon exhaustive les constats et les défis à relever. Malheureusement, son déploiement est limité, du fait de moyens humains insuffisants.

➤ *Un plan de cette envergure mériterait a minima d'être suivi par une personne à temps plein, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. L'effort budgétaire sur ce poste pourrait être accompagné par les différents signataires, qu'ils soient publics ou privés.*



Stéréotypes

À PRENDRE AU BERCEAU !

Sensibilisation dans les écoles, modules particuliers dans l'enseignement supérieur... Une large palette d'expérimentations sont menées afin d'éviter la reproduction des comportements stéréotypés. Le CESER fait des propositions pour aller plus loin :

- Intensifier les actions du réseau Entreprendre pour apprendre (EPA) dans les établissements scolaires
- Maintenir le programme PEPITE dans le prochain CPIER en ajoutant une approche visant à rééquilibrer le nombre de projet porté par les hommes et les femmes
- Lutter contre les stéréotypes à la source dans l'information sur les métiers, à travers la diffusion d'un guide des bonnes pratiques

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE NORMANDIE

Normandes ET entrepreneures | Juin 2020 | Présenté par Cécile Maire | Chargées de mission : Nelly Zurkinden et Damien Eclanher
Crédits photos, pp. 1-2 : Adobe Stock - pp. 3-4 : Unsplash